



Au service de la vie et de l'autonomie

Association à but non lucratif – Loi 1901

COMPTES ANNUELS 2012

Siège social : 88-90 Bd de Sébastopol

75003 PARIS

SOMMAIRE

	Page
✓ BILAN ACTIF	3
✓ BILAN PASSIF	4
✓ COMPTE DE RESULTAT	5
✓ ANNEXE AUX COMPTES	7
1 Règles et méthodes comptables	7
2 Faits caractéristiques	7
3 Périmètre d'intégration	8
4 Immobilisations incorporelles et corporelles	11
5 Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	13
6 Immobilisations financières	15
7 Stocks	15
8 Créances	15
9 Valeurs mobilières de placement & disponibilités	16
10 Comptes de régularisation actif	17
11 Fonds associatifs	17
12 Provisions et fonds dédiés	25
13 Dettes	27
14 Engagements hors bilan	28
15 Autres engagements	33
16 Résultat de l'exercice	34
17 Produits d'exploitation	36
18 Charges d'exploitation	36
19 Produits financiers	36
20 Charges financières	36
21 Résultat exceptionnel	36
22 Engagements à réaliser sur ressources engagées	38
23 Autres informations	38

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements & provisions	31/12/2012	31/12/2011	Variations
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	557 421	557 422	(0)	16 015	(16 016)
Autres immobilisations incorporelles	1 215 878	999 247	216 631	106 089	110 542
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains et agencements de terrains	4 642 033	375 390	4 266 643	4 163 528	103 115
Constructions	124 048 316	51 027 148	73 021 168	71 184 156	1 837 012
Installations techniques, matériel, outillage	11 317 793	8 465 266	2 852 527	2 984 056	(131 529)
Autres immobilisations corporelles	25 451 547	17 147 631	8 303 916	8 538 885	(234 969)
Immobilisations en cours	2 709 415		2 709 415	897 863	1 811 552
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Créances rattachées à des participations	1 661 676		1 661 676	1 666 504	(4 828)
Autres titres immobilisés	104 977		104 977	104 977	0
Prêts	1 313 852		1 313 852	1 020 010	293 842
Autres immobilisations financières	1 120 971	6 650	1 114 321	1 083 097	31 224
ACTIF IMMOBILISE	174 143 879	78 578 754	95 565 126	91 765 181	3 799 945
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	941 673	1 440	940 233	828 276	111 957
Avances et acomptes versés sur commandes	78 597		78 597	59 742	18 855
CREANCES					
Créances redevables et comptes rattachés	11 046 045	497 508	10 548 537	10 240 945	307 592
Autres créances	1 795 506		1 795 506	2 519 411	(723 905)
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	18 235 846		18 235 846	25 364 560	(7 128 714)
Disponibilités	10 785 320		10 785 320	910 001	9 875 319
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	357 513		357 513	238 130	119 383
ACTIF CIRCULANT	43 240 500	498 948	42 741 552	40 161 067	2 580 485
Charges à répartir sur plusieurs exercices	3 165		3 165	10 417	(7 252)
TOTAL GENERAL	217 387 544	79 077 702	138 309 843	131 936 665	6 373 177

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2012	31/12/2011	Variations
Fonds propres	17 193 337	16 354 025	839 312
Fonds associatifs sans droit de reprise	16 566 678	15 120 649	1 446 029
Réserves	1 934 902	1 962 503	(27 601)
Report à nouveau	(2 978 641)	(2 313 321)	(665 320)
Résultat (a)	1 670 398	1 584 194	86 204
Autres fonds associatifs	31 262 653	29 042 921	2 219 732
Fonds associatifs avec droit de reprise	13 764 869	13 734 822	30 047
Réserves avec droit de reprise	8 017 338	6 034 000	1 983 338
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	434 775	1 008 924	(574 149)
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables	5 428 374	4 940 869	487 505
Provisions réglementées	3 617 297	3 324 306	292 991
FONDS ASSOCIATIFS	48 455 990	45 396 946	3 059 044
Provisions pour risques	2 399 184	1 217 888	1 181 296
Provisions pour charges	5 519 538	5 231 468	288 070
Fonds dédiés	187 596	184 892	2 704
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	8 106 318	6 634 247	1 472 070
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	51 232 643	50 452 126	780 517
Emprunts et dettes financières divers	5 795 241	5 701 854	93 387
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	299 367	317 854	(18 487)
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 509 910	4 529 206	980 704
Dettes fiscales et sociales	11 020 038	11 137 642	(117 604)
Dettes divers			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	981 441	930 067	51 374
Autres dettes	6 648 267	6 604 596	43 671
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance	260 629	232 129	28 500
DETTES	81 747 536	79 905 472	1 842 063
TOTAL GENERAL	138 309 843	131 936 665	6 373 177
(a) Dont résultat de l'exercice sous contrôle de tiers financeurs	183 307	893 752	- 710 445

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	2012	2011	Variations
Prestations de services - Dotations et produits de tarification	107 320 246	98 295 955	9 024 291
Produits des activités annexes	5 114 518	4 329 787	784 731
Subventions d'exploitation	2 055 872	1 618 110	437 762
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 826 032	2 741 600	84 432
Autres produits	3 167 981	3 315 693	(147 712)
PRODUITS D'EXPLOITATION	120 484 649	110 301 145	10 183 504
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 517 859	3 290 125	227 734
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	46 834	(81 334)	128 168
Autres achats et charges externes	28 164 404	24 679 496	3 484 908
Impôts, taxes et versements assimilés	7 134 318	6 364 020	770 298
Salaires et traitements	45 916 778	42 565 162	3 351 616
Charges sociales	20 424 420	18 387 527	2 036 893
Dotations aux amortissements sur immobilisations	7 691 102	7 394 646	296 456
Dotations aux provisions sur actifs circulants	65 584	139 066	(73 482)
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 896 421	2 644 293	(747 872)
Autres charges	601 792	1 201 901	(600 109)
CHARGES D'EXPLOITATION	115 459 512	106 584 902	8 874 610
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 025 137	3 716 243	1 308 894
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	213 955	235 294	(21 339)
Autres intérêts et produits assimilés	355 421	95 884	259 537
Reprises sur provisions et transferts de charges	266	61 548	(61 282)
PRODUITS FINANCIERS	569 642	392 726	176 916
Dotations financières aux amortissements et provisions	70 674	124 266	(53 592)
Intérêts et charges assimilées	2 207 095	2 012 009	195 086
CHARGES FINANCIERES	2 277 769	2 136 275	141 494
RESULTAT FINANCIER	(1 708 127)	(1 743 549)	35 422
RESULTAT COURANT	3 317 010	1 972 694	1 344 316

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Rubriques	2012	2011	Variations
Sur opérations de gestion	107 927	195 830	(87 903)
Sur opérations en capital	434 125	630 704	(196 579)
Reprises sur provisions et transferts de charges	133 660	807 490	(673 830)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	675 712	1 634 024	(958 312)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	168 646	51 060	117 586
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	145 932	252 587	(106 655)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 936 189	1 669 966	266 223
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 250 767	1 973 613	277 154
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 575 055)	(339 589)	(1 235 466)
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EX. ANTERIEURS	60 489	2 996	57 493
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	58 193	26 132	32 061
IMPOTS SUR LES SOCIETES	73 853	25 775	48 078
TOTAL DES PRODUITS	121 790 492	112 330 892	9 459 600
TOTAL DES CHARGES	120 120 094	110 746 698	9 373 396
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 670 398	1 584 194	86 204

ANNEXE

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

*** HYPOTHESES DE BASE**

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- . Continuité de l'exploitation ;
- . Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- . Indépendance des exercices.

*** REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général et du règlement 99-01 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les activités de l'association font l'objet de comptes administratifs établis suivant des règles diverses. Si les options comptables retenues pour la production des comptes administratifs divergent de façon significative avec les règles du CRC 99-01, la comptabilité effectuée des retraitements de consolidation. Leur incidence sur le résultat est présentée en Note 11 « Résultat de l'exercice ».

Afin de donner une image plus fidèle des résultats d'exploitation les résultats antérieurs repris par les financeurs sont déduits des dotations d'exploitation qui les intègrent.

*** METHODE DES COUTS HISTORIQUES**

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux en euros courants.

2 - FAITS CARACTERISTIQUES

- ↳ Intégration rétroactive au 01 janvier 2012 de l'EHPAD Saint Philibert suite à la fusion absorption de l'Association Saint Philibert par l'Association COS.
- ↳ Autorisation accordée au COS pour l'ouverture d'un nouvel EHPAD de 100 places à Paris 17^{ème} (ZAC Clichy-Batignolles).
- ↳ Ouverture en mars de 14 places de PASA (pôle d'activités et de soins adaptés) dans le pôle gériatrique COS Saint Maur à Marseille.
- ↳ Ouverture d'une plate forme d'accompagnement et de répit à Bordeaux destinée aux aidants familiaux des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentes.

- ↳ Ouverture de 3 nouveaux services au centre gériatrique COS Beauséjour : une unité d'hébergement renforcée de 10 lits (UHR), 12 places de PASA, une maison pour l'autonomie des malades Alzheimer (MAIA).
- ↳ Ouverture d'un service « jeunes majeurs » en Aquitaine au sein du COS Quancard.
- ↳ Déménagement en octobre 2012 du COS SAMSAH qui a quitté Bagnolet pour s'installer à Rosny dans des locaux plus adaptés et accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- ↳ Déménagement en juillet 2012 du siège social de l'Association et renforcement de l'équipe du siège social, passée de 12 à 20 collaborateurs, permettant ainsi de couvrir un champ plus large de compétences.
- ↳ Nouvelles alliances avec Le Réseau l'Estey qui est un réseau de soins palliatifs en Gironde et avec l'Association Benoît MENNI, qui gère 2 établissements pour personnes handicapées.
- ↳ Reprise du CAJ de Chenove par la Mutualité Française sur la fin de l'année.
- ↳ Poursuite des chantiers immobiliers : COS Saint-Front, Cuisine du COS Saint Maur.
- ↳ Acquisition et aménagement de nouveaux locaux à TORCY, d'un terrain en Charente à Mérignac et d'un terrain à Bobigny.

3 - PERIMETRE D'INTEGRATION

Les comptes annuels 2012 de l'Association C.O.S. regroupent 34 structures comptables.

Toutes les structures de l'Association clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Méthode d'intégration

Chacune de ces 34 structures dispose d'une comptabilité séparée, qui fait ensuite l'objet d'une sommation pour former le bilan général et le compte de résultat général de l'Association.

Toutefois, certains flux internes ne figurent pas dans les comptes annuels : il s'agit des comptes de liaison (comptes réciproques entre le siège et les établissements ou des comptes réciproques entre établissements) qui retracent principalement les créances et les dettes des différentes structures vis-à-vis du siège ou des structures entre elles.

La quote-part des opérations faites en commun (frais de siège) ainsi que les services réalisés entre les structures de l'Association ne figurent pas dans les charges et produits ; ils s'élèvent à 7.684.852 € en 2012 contre 6.875.561 € en 2011.

Liste des établissements couverts par la consolidation :

COS – PARIS

88-90 Bd de Sébastopol / 75003 PARIS

Siège social

COS – CMPR BOBIGNY

359, avenue P.V. Couturier / 93000 BOBIGNY

Rééducation fonctionnelle
hospitalisation de jour

COS – Le Manoir de Chelles 8 Avenue du Gendarme Casterman / 77500 CHELLES	EHPAD
COS – BEAUSEJOUR 1, Avenue du XVème corps / 83406 HYERES	Moyen et long séjour EHPAD
COS – CRF DIVIO Rue Saint-Vincent de Paul / 21000 DIJON	Rééducation fonctionnelle hospitalisation de jour
Site Annexe - CRF DIVIO :	
Centre d'Activités de Jour 60J, avenue du 14 Juillet / 21300 CHENOVE	Activités de jour pour traumatisés crâniens
COS – SAINT-MAUR 129, Avenue de la Rose / 13013 MARSEILLE	Long séjour EHPAD
COS – CRP DE NANTEAU SUR LUNAIN 77792 NEMOURS CEDEX	Insertion professionnelle réadaptation professionnelle
COS – MAS DE NANTEAU SUR LUNAIN 77792 NEMOURS CEDEX	Hébergement adultes handicapés
COS – CHRS LES SUREAUX 14-16, rue du Midi / 93100 MONTREUIL	Hébergement & réinsertion sociale
COS – CHANTIERS D'INSERTION 14-16, rue du Midi / 93100 MONTREUIL	Insertion professionnelle
COS – CADA LES SUREAUX 14-16, rue du Midi / 93100 MONTREUIL	Hébergement demandeurs d'asile
COS – MAS Alexandre GLASBERG 11 rue George MELIES / 93100 MONTREUIL	Hébergement adultes handicapés
COS – S.A.M.S.A.H. Alexandre GLASBERG 12 rue Jules FERRY / 93110 ROSNY	Accompagnement médico-social pour adultes handicapés
COS – ISARD 86 cours Léon BERARD / 64000 PAU	Hébergement, insertion & formation
COS – Foyer Claude QUANCARD 25 Avenue de Latre de Tassigny / 33140 VILLENAVE D'ORNON	Hébergement, Insertion & formation
Sites Annexes – Foyer Claude QUANCARD :	
MECS	Hébergement des mineurs étrangers isolés'
CADA	Hébergement demandeurs d'asile
COLOR	Coopération relative au logement et à l'emploi des réfugiés
MOUS	Maîtrise d'œuvre urbaine sociale
MAISON RELAIS	Hébergement personnes en difficultés sociales
PADA	Plateforme d'accueil des demandeurs d'Asile

COS – CRRF PASTEUR
5, Esplanade Lucien Péchart / 10000 TROYES

*rééducation fonctionnelle
hospitalisation de jour*

COS – VILLA PIA
52, rue des treuils / 33082 BORDEAUX Cedex

EHPAD
Crèche

COS – SAINT ROCH
21 impasse de la Petite Vitesse / 84000 AVIGNON

EHPAD

COS – SAINTE MARTHE
4 place de l'ancienne Halle / 1610 Cognac
Le Bourg / 16100 Fleurac
Le Bourg / 16460 Saint Front

EHPAD

COS – SAINT PHILIBERT
5 Rue du Mouton / 21000 Dijon

EHPAD

Les comptes annuels de l'Association C.O.S. comprennent des entités des gestions contrôlées par des tiers financeurs et d'autres entités non contrôlées par des tiers financeurs :

Gestion non contrôlée par des tiers financeurs :

*Gestion propre du Siège de l'Association (fonctionnement courant)
Gestion immobilière
Centre de Médecine Physique et de Réadaptation de Bobigny
Centre de Réadaptation et de Rééducation Fonctionnelle PASTEUR à Troyes
Le Centre de Rééducation Fonctionnelle Divio à Dijon
Service de formation professionnelle et de réinsertion de Nanteau et ses 4 antennes
Service C.O.S. Formation en Aquitaine (Villenave)
Service A.L.T. à Montreuil
Chantiers d'insertion à Montreuil
Crèche Villa pia
Color du Foyer Claude Quancard
Mous du Foyer Claude Quancard
Maison relais du Foyer Claude Quancard
P.A.D.A du Foyer Claude Quancard*

Gestion contrôlée par des tiers financeurs :

Gestion contrôlée du Siège de l'Association

SECTEUR DE LA SANTE :

*Le Service de Soins de Suite et de Réadaptation à Hyères
Le Service de Soins Palliatifs à Hyères*

SECTEUR PERSONNES AGEES :

*EHPAD Le Manoir à Chelles
Le Centre de Gériatrie Beauséjour à Hyères
Le Pôle Gériatologique Saint-Maur à Marseille
EHPAD Villa Pia
EHPAD Saint Roch
EHPAD Sainte Marthe (Cognac, Fleurac, Saint Front)
EHPAD Saint Philibert*

SECTEUR HANDICAPES :

La MAS Alexandre Glasberg à Montreuil
Le SAMSAH Alexandre Glasberg à Rosny
Le Service de Rééducation Professionnelle à Nanteau
La MAS à Nanteau
Le Centre d'Activités de Jour à Chenôve

ACCUEIL ET AIDE AUX PERSONNES EN DIFFICULTE SOCIALE :

Le Foyer Claude Quancard à Villenave d'Ornon (CADA, COLOR, MOUS)
Le Centre Isard à Pau
Le C.H.R.S. Les Sureaux à Montreuil
Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) Les Sureaux à Montreuil

SECTEUR ENFANCE INADAPTEE :

Le Foyer MECS Claude QUANCARD à Villenave d'Ornon

4 - IMMOBILISATIONS

4 - 1 METHODE D'INSCRIPTION A L'ACTIF DES FRAIS D'OUVERTURE DES ETABLISSEMENTS

Les Frais d'établissement correspondent aux frais préalables à l'ouverture ou à l'extension d'établissements.. Ces frais d'établissement comprennent principalement les charges de personnel et services extérieurs enregistrées sur les mois précédents l'ouverture. Ils sont amortis sur 5 ans. Il s'agit d'une dérogation au plan comptable associatif inspirée du plan comptable de l'industrie hôtelière.

4 - 2 METHODE D'INSCRIPTION A L'ACTIF DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont portés en immobilisations.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont portés en immobilisations.

4 - 3 ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS

Les acquisitions d'immobilisations s'élèvent 13 789 K€ dont 13.376 K€ d'immobilisations incorporelles et corporelles.. L'essentiel des acquisitions (hors immobilisations en-cours) concernent principalement les établissements suivants :

COS CMPR Bobigny pour 248 K€

Il s'agit essentiellement d'aménagement et d'acquisitions de matériels et mobiliers liées à l'extension du bâtiment de 2011..

COS Divio pour 131 K€

Il s'agit principalement de travaux de réaménagement des locaux et d'acquisitions de matériels et mobiliers.

COS Beauséjour pour 257 K€

Les investissements réalisés ont permis la rénovation des installations générales.

COS Saint Maur pour 115 K€

Des investissements de rénovation et des acquisitions de matériels ont été réalisés 2012.

COS CRPF Nanteau pour 924 K€

Il s'agit essentiellement de rénovation, d'agencement, aménagement des bâtiments et d'acquisitions de matériel de formation.

COS Saint Philibert pour 6.465 K€

Ce montant correspond à la reprise suite à la fusion absorption de l'Association Saint Philibert.

COS Siège (gestion immobilière et gestion propre) pour 1.447 K€

Il s'agit essentiellement de la constatation en immobilisation des chantiers suivants :

- Achat de locaux à Torcy 949 K€
- Aménagement des locaux du siège 326 K€
- Divers investissements

Les autres établissements de l'Association ont procédé au renouvellement courant de leurs immobilisations.

4 - 4 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmen-tations</i>	<i>Diminutions (Cessions et virem.post)</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
---------------------------------	---	-----------------------	---	--

RUBRIQUES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>Frais d'établissement</i>	557 421	0	0	557 421
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	972 430	307 902	64 455	1 215 878

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>Terrains</i>	4 071 563	0	0	4 071 563
<i>Agencements de terrains</i>	438 102	132 367	0	570 470
<i>Constructions</i>	116 600 008	7 522 451	74 143	124 048 316
<i>Installations techniques, matériels et outillage</i>	10 734 381	942 281	358 868	11 317 793
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	24 463 698	1 423 191	435 342	25 451 547
<i>Immobilisations en cours *</i>	913 283	3 048 096	1 251 965	2 709 415

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>Créances rattachées à des participations</i>	1 666 504	0	4 828	1 661 676
<i>Autres titres immobilisés</i>	104 979	0	2	104 977
<i>Prêts</i>	1 020 010	296 893	3 052	1 313 852
<i>Autres immobilisations financières</i>	1 089 338	112 125	80 492	1 120 971

TOTAL ACTIF IMMOBILISE	162 631 717	13 785 308	2 273 145	174 143 879
-------------------------------	--------------------	-------------------	------------------	--------------------

*** Immobilisations en cours :**

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmen- tations</i>	<i>Diminutions (Cessions et virem.post)</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
RUBRIQUES				
Nanteau - CRP	64 167	90 938	64 167	90 938
Nanteau - AG	16 792	123 345		140 137
Siam	38 632		38 632	-
Mas Glasberg		19 378		19 378
Bobigny CMPR	14 000		14 000	-
Saint Front - EHPAD		1 712		1 712
Siège - EHPAD Saint Front	587 740	913 594	77 467	1 423 867
Siège - MAS Nanteau	-9 397	9 546		149
Siège - EHPAD Marseille	4 928	242 274		247 202
Siège - EHPAD Bordeaux réhabilitation	152 119	22 579	63 701	110 997
Siège - EHPAD Merignac		123 240		123 240
Siège - Nanteau		1 106 077	949 038	157 039
Siège - Villenave Fantaisie		18 754		18 754
Siège - EHPAD Saint Philibert		26 139		26 139
Siège - MECS Villenave		4 194		4 194
Siège - Bordeaux Maison Relais	330	2 332	330	2 332
Siège - Montreuil Les Sureaux	17 525	0	17 525	0
Siège - Pau	1 157	0	1 157	0
Siège - Bobigny Pavillon Bonillo		334 965		334 965
Siège - Marseille Regain	17 989	657	18 646	-
Siège - Troyes	7 302	8 372	7 302	8 372
TOTAL	913 283	3 048 096	1 251 965	2 709 415

5 – AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Les durées de vie retenues sont les suivantes :

- Constructions	30, 40 et 50 ans
- Installations générales, agencements constructions	10 et 15 ans
- Installations techniques, matériels outillages industriels	5, 10 et 15 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 et 5 ans
- Mobilier	3, 5 et 10 ans

A la clôture de l'exercice, lorsque la valeur actuelle d'un bien (la plus haute de la valeur vénale ou de la valeur

d'usage) est notablement inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée en plus de l'amortissement pour ramener l'immobilisation à sa valeur actuelle.

<i>Amortissements et dépréciations cumulés à l'ouverture</i>	70.860 K€
<i>Dotations aux amortissements et dépréciation de l'exercice :</i>	+ 7.666 K€
<i>Amortissements suite à la fusion EHPAD Saint Philibert</i>	+ 953 K€
<i>Diminutions et cessions de l'exercice</i>	- 907 K€
<i>Amortissements et dépréciations cumulés à la clôture</i>	78.572 K€

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions (Cessions et virem.post)</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
RUBRIQUES				

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>Frais d'établissement</i>	541 804	16 018	399	557 422
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	865 943	169 164	35 859	999 247

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>Terrains</i>	0	0	0	0
<i>Agencements de terrains</i>	346 138	29 252	0	375 390
<i>Constructions</i>	45 415 853	5 674 283	62 988	51 027 148
<i>Installations techniques, matériels et outillage</i>	7 750 324	1 061 151	346 209	8 465 266
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	15 940 232	1 669 058	461 660	17 147 631
<i>Immobilisations en cours *</i>	0	0	0	0

TOTAL AMORTISSEMENTS	70 860 293	8 618 926	907 115	78 572 104
-----------------------------	-------------------	------------------	----------------	-------------------

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>Créances rattachées à des participations</i>	0	0	0	0
<i>Autres titres immobilisés</i>	0	0	0	0
<i>Prêts</i>	0	0	0	0
<i>Autres immobilisations financières</i>	6 241	409	0	6 650

TOTAL ACTIF IMMOBILISE	70 866 534	8 619 335	907 115	78 578 754
-------------------------------	-------------------	------------------	----------------	-------------------

6 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les créances rattachées à des participations concernent pour un montant de 1 570 K€ à une avance à long terme consentie à la SCI BEAUSEJOUR, qui porte l'immeuble où est installé l'établissement COS BEAUSEJOUR.

Les autres titres immobilisés concernent la souscription au capital de parts d'établissements financiers prêteurs.

Les prêts concernent principalement l'investissement effort construction versé sous cette forme et remboursable sur 20 ans.

Les autres immobilisations financières concernent les dépôts et cautionnements principalement payés par les établissements.

7 - STOCKS

Les stocks se composent principalement de produits de pharmacie, de fournitures médicales, de fournitures d'incontinence, de produits alimentaires et de combustibles.

Ces stocks sont valorisés à leur coût d'entrée. Ils font l'objet d'un inventaire au 31 décembre et de provision, le cas échéant.

8 - CREANCES

Le solde des créances usagers et comptes rattachés, soit 11.046 K€ concerne le prix de journée et la dotation globale des établissements.

Le poste des créances redevables usagers et comptes rattachés augmente de 307 K€ par rapport à l'exercice 2011. La variation s'explique essentiellement par la fusion absorption de EHPAD Saint Philibert (341K€)..

Le poste « autres créances » diminue de 724K€ entre 2011 et 2012, qui s'explique par la diminution des subventions d'investissement à recevoir pour 773K€.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Créances	Montant brut	A moins d'un	A plus d'un an
----------	--------------	--------------	----------------

Créances de l'actif immobilisé :

Créances Rattachées à des participations	1 661 676	-	1 661 676
Prêts	1 313 852	-	1 313 852
Autres immobilisations financières	1 225 948	-	1 225 948

Créances de l'actif circulant :

Créances redevables et comptes rattachés	11 046 045	11 046 045	-
Autres créances	1 874 103	1 874 103	-
Charges constatées d'avance	357 513	357 513	-

TOTAL	17 479 137	13 277 661	4 201 476
--------------	-------------------	-------------------	------------------

9 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

Valeurs mobilières de placement :

Les placements sont issus de la trésorerie courante de l'Association.

Au 31 décembre 2012 la valeur comptable des titres de placement et des titres immobilisés s'élève à 18.236 K€. La valeur d'évaluation au 31 décembre 2012 s'élève à 18.236 K€.

L'exercice 2012 confirme la consolidation de la trésorerie de l'Association.

L'Association a par ailleurs souscrit deux contrats d'échange de taux d'intérêt afin de bénéficier des baisses de taux dans certaines limites négociées avec les banques :

Montant	C.R.D. 31/12/2012	Début	Echéance finale	Amortissement	Contrepartie Banque	Contrepartie COS
2.727.143 €	2.220.674 €	05.08.2008	05.03.2016	Mensuel constant	6,20 %	5,97 % si Euribor 3 m. est à l'intérieur du corridor. Sinon 5.97%+3.68% * n/N
2.128.357 €	1.733.091 €	05.08.2008	05.03.2016	Mensuel constant	6,30%	5,955 % si Euribor 3 m. est à l'intérieur du corridor. Sinon 5,95%+3,65%*n/N

Les formules reprennent les paramètres suivants :

n : Nombre de jours où l'Euribor 3 mois est sorti du Corridor (strictement inférieur à la borne basse, ou strictement supérieur à la borne haute)

N : Nombre de jours total de l'échéance (mensuelle)

Corridor contrat n°1 : - Borne basse débute à 4.25% et diminue de 0,05% chaque mois, avec un taux minimum de 3,25%

- Borne haute débute à 5,15% et augmente de 0,05% chaque mois avec un taux maximum de 5,75%.

Corridor contrat n°2 : - Borne basse débute à 3,90% et diminue de 0,01% chaque mois, avec un taux minimum de 3,00%

- Borne haute débute à 5,15% et augmente de 0,01% chaque mois avec un taux maximum de 5,50%.

Ces contrats occasionnant des charges nettes du fait de l'effondrement de l'Euribor 3 mois. Le COS a négocié l'annulation partielle de ces contrats sur la période allant d'octobre 2009 à octobre 2011.

Disponibilités :

Les comptes fusionnés des établissements font l'objet d'une centralisation entre soldes positifs et soldes négatifs, au siège de l'Association.

Cependant, dans la rubrique « disponibilités » ne figurent que les montants des comptes bancaires positifs, livrets d'épargne ainsi que les soldes de caisse pour une somme totale de 10.785 K€.

Les soldes bancaires négatifs figurent au passif, sur la ligne « emprunts et dettes auprès des établissements de crédit » pour un montant de 858 K€.

10 – COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Le solde des charges à répartir sur plusieurs exercices figurant au bilan, correspond aux charges enregistrées pour des emprunts contractés pour Bordeaux : 3 K€ (charges à répartir)

Elles sont amorties sur la durée des emprunts adossés.

11 - FONDS ASSOCIATIFS

Les fonds associatifs sont comptabilisés en fonction des critères suivants :

- Les fonds associatifs sans droit de reprise s'entendent des fonds détenus par l'Association non soumis à un droit de contrôle ou de reprise de la part d'organismes financeurs ou de tiers. Ils ne pourront être restitués ou transmis qu'à la dissolution de l'Association. Ils incluent principalement les valeurs de patrimoines intégrés et, les fonds reçus au titre de subventions sans droit de reprise.
- Les fonds associatifs avec droit de reprise enregistrent la valeur de biens, d'apport, de libéralités et de subventions faites sous réserve d'une clause de reprise. Ils incluent les subventions reçues de Ministères et de Collectivités Locales, les fonds reçus au titre de réservations de lits et les subventions d'investissements sur biens des biens renouvelables par l'Association.
Ces subventions sont transférées en fonds associatifs sans droit de reprise à l'extinction de la condition de reprise ou lorsque le bien est totalement amorti.

Les fonds associatifs sans droit de reprise enregistrent une hausse de 1.446 K€

Solde au 31.12.2011 :	15.121 K€
- Affectation des résultats de la gestion propre	+ 749 K€
- Fusion absorption COS Saint Philibert	+ 697 K€
Solde au 31.12.2012 :	16.567 K€

Le COS a décidé que les dettes CP initialement constituées lors des changements de méthode en 2001 et 2003 en minorant les fonds propres sans passer par le résultat devaient majorer les fonds propres lorsqu'elles sont constituées sur la gestion contrôlée.

Les fonds associatifs avec droit de reprise enregistrent une hausse de 30 K€

Solde au 31.12.2011 :	13.735 K€
- Siège : amortissement apport COS Saint Maur	- 33 K€
- Siège : amortissement apport COS Villa Pia	- 25 K€
- Subvention COS Beauséjour	+ 83 K€
- Subvention COS Le Manoir	+ 5K€
Solde au 31.12.2012 :	13.765 K€

Réserves

Les réserves sont constituées par affectation directe de tout ou partie du résultat de l'exercice (ou de report à nouveau).

Les réserves sans droit de reprise correspondent aux affectations de résultats issues de la gestion propre.

Les réserves avec droit de reprise sont composées des sous comptes suivants :

- « excédents affectés à l'investissement »
- « réserve affectées à la couverture du fond de roulement » : Réserve de trésorerie
- « réserve de compensation »
- « réserve de compensation des charges d'amortissement »
- « autres réserves »

La « réserve d'investissement » est une réserve dotée par l'affectation du résultat excédentaire pour financer des projets d'investissements.

La « réserve de compensation » est augmentée ou diminuée par les autorités de tarification des établissements sous contrôle de tiers financeurs, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur ; sa vocation est de permettre de financer le déficit d'un exercice donné par compensation avec les excédents antérieurs laissés exceptionnellement et provisoirement à disposition de l'établissement concerné.

Réserves sans droit de reprise :

Le total des réserves sans droit de reprise soit 1 935 K€ se décompose de la manière suivante :

- COS Divio : 1.183 K€
- COS Saint Maur : 339 K€
- COS Pasteur : 412 K€

Réserves avec droit de reprise :

RUBRIQUES	Valeur au début de l'exercice	Valeur en fin d'exercice	Variation
<i>Investissement</i>	3.718.010	4.113.350	395.340
<i>Trésorerie</i>	290.704	484.753	194.049
<i>Compensation</i>	1.725.492	2.663.498	938.006
<i>Autres réserves</i>	299.794	755.737	455.943
TOTAL DES RESERVES	6.034.000	8.017.338	1.983.338

La variation des réserves avec droit de reprise entre le 01.01.2012 et le 31.12.2012 s'élèvent à +1.983 K€ est se décompose de la façon suivante :

Excédent affecté à l'investissement : +395 K€ :

<i>Solde au 31.12.2011:</i>	3.718 K€
- COS MAS De la Vallée de Lunain : affectation résultat	145 K€
- COS Saint Marthe Cognac	10 K€
- COS Saint Marthe Fleurac	98 K€
- COS Saint Marthe Saint Front	92 K€
- COS Saint Maur : affectation résultat	51 K€
<i>Solde au 31.12.2012 :</i>	4.114 K€

Excédent affecté à la trésorerie : +194 K€ :

<i>Solde au 31.12.2011:</i>	291 K€
- COS Saint Philibert : fusion absorption	+ 192 K€
- COS Saint Maur : affectation résultat	+ 2 K€
<i>Solde au 31.12.2012 :</i>	485 K€

Réserves de compensation : + 938 K€ :

<i>Solde au 31.12.2011 :</i>	1.725 K€
- COS Saint Roch : affectation résultat	+ 85 K€
- COS Villa Pia : affectation résultat	- 20 K€
- COS Le Manoir : affectation résultat	+ 80 K€
- Isard COS : affectation résultat	+ 10 K€
- COS MAS Glasberg : affectation résultat	+ 36 K€
- CAJ Dijon : affectation résultat	+ 12 K€
- COS Sainte Marthe Cognac : affectation des résultats	+ 55 K€
- COS Sainte Marthe Saint Front : affectation des résultats	+ 117 K€
- COS Sainte Marthe Fleurac : affectation des résultats	+ 105 K€
- COS CRPF : affectation des résultats	+ 312 K€
- COS MAS de la Vallée du Lunain : affectation des résultats	+ 146 K€
<i>Solde au 31.12.2012 :</i>	2.663 K€

Autres réserves : +456 K€ :

<i>Solde au 31.12.2011:</i>	<i>300 K€</i>
- <i>COS Divio : reclassement réserve CICAT</i>	<i>+ 27 K€</i>
- <i>COS Saint Philibert : fusion absorption</i>	<i>+ 428 K€</i>

Solde au 31.12.2012 : *756 K€*

Reports à nouveau :

Le report à nouveau des établissements sous gestion contrôlée est présenté sur la ligne « Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs ».

Ces résultats seront repris par le financeur sur les budgets N+1 ou N+2.

Les reports à nouveau acquis sont des résultats antérieurs non affectés issus de l'activité de l'Association sans droit de contrôle ou de reprise d'organismes financeurs. Ces résultats pourront, après avis du Conseil d'Administration, être imputés en diminution des fonds associatifs.

Report à nouveau au 31/12/2012	Gestion sous contrôle de tiers financeurs	Gestion hors contrôle
Etablissements		
Avignon	41 343	- 151 200
Bordeaux Villa Pia EHPAD	- 237 923	- 226 930
Bordeaux CRECHE		- 116 161
Chelles	301 748	- 353 704
Bobigny	-	-
Dijon CRF	-	-
Dijon CAJ	30 279	- 28 536
Dijon CICAT	-	-
Glasberg MAS	153 840	- 606 653
Hyères	- 309 408	-
Marseille	78 684	- 165 008
Nanteau CRP	448 003	- 410 918
Nanteau MAS	134 266	- 266 431
Nanteau AG		- 62 896
Pau	- 70 019	1 728
SAMSAH	294 838	- 148 522
Siège	- 25 587	5 061
Siam	-	-
Sureaux CHRS	44 974	- 190 128
Sureaux CADA	18 931	- 18 555
Sureaux Chantier	-	-
Troyes CRF		
Villeneuve CADA	73 605	- 73 152
Villeneuve MECS	70 467	- 24 513
Villeneuve Urgence	-	-
Villeneuve Color	-	-
Villeneuve Maison Relais	-	-
Villeneuve Pada	-	-
Villeneuve Formation	-	-
Cognac	- 7 992	- 480 704
Fleurac	- 30 599	- 293 514
Saint Front	- 78 685	- 208 255
Saint Philibert	- 870 161	- 233 818
Association	374 171	1 074 167
TOTAL	434 775	- 2 978 641

Résultat de l'exercice

La ligne 'Résultat de l'exercice' comprend :

- le résultat de l'exercice issu de l'activité de l'Association sans droit de contrôle ou de reprise par des organismes financeurs.
- et
- le résultat sous contrôle de tiers financeurs issu d'activités contrôlées par des organismes financeurs et à reprendre en N+1 ou N+2 :

Entités	Résultat comptable	Gestion sous contrôle	Gestion hors contrôle
---------	--------------------	-----------------------	-----------------------

Retraite, long et moyen séjour, soins palliatifs

COS – HYERES	-	229 227	-	229 227	
COS – CHELLES		120 595		120 235	360
COS – MARSEILLE	-	24 015	-	24 015	
COS – BORDEAUX EHPAD	-	75 788	-	75 788	
COS - AVIGNON		55 780		55 780	
COS - COGNAC	-	74 437	-	74 437	
COS - FLEURAC	-	47 985	-	47 985	
COS - SAINT FRONT	-	56 329	-	56 329	
COS - SAINT PHILIBERT	-	121 594	-	121 594	
TOTAL	-	453 000	-	453 361	360

Rééducation fonctionnelle et réadaptation professionnelle

COS – DIJON		119 531			119 531
COS – NANTEAU CRP		270 886		270 886	0
COS – NANTEAU AG		26 732			26 732
COS – BOBIGNY		2 156 270			2 156 270
COS – TROYES		410 224			410 224
TOTAL		2 983 643		270 886	2 712 757

Handicapés physiques

COS – GLASBERG		72 630		72 630	
COS - CAJ DIJON		3 306		3 306	
COS – SAMSAH		152 727		152 727	
COS- MDPH		14 475			14 475
COS – MAS NANTEAU		81 796		81 796	0
TOTAL		324 934		310 459	14 475

Réadaptation sociale

COS – SUREAUX CHRS		25 277		26 771	-	1 494
COS – CHANTIERS INSERTION	-	77 190			-	77 190
COS – VILLENAVE FORMATION		2 042				2 042
COS – VILLENAVE MAISON RELAIS		34 831				34 831
TOTAL	-	15 040		26 771	-	41 811

Accueil et hébergement réfugiés

COS – PAU	-	24 586	-	22 959	-	1 627
COS – VILLENAVE CADA		11 546		5 967		5 579
COS – SUREAUX CADA	-	4 090	-	4 090		
TOTAL	-	17 130	-	21 082		3 952

Enfance

COS – VILLENAVE MECS		45 546		45 546		0
COS – BORDEAUX CRECHE	-	10 828			-	10 828
TOTAL		34 718		45 546	-	10 827

Siège et Association

SIEGE – Fonctionnement		4 088		4 088		
SIEGE - Gestion Immobilière	-	940 676			-	940 676
SIEGE - Gestion propre	-	237 157			-	237 157
COS - SIAM		3 066				3 066
ASSOC - Consolidation *	-	17 050			-	17 050
TOTAL	-	1 187 728		4 088	-	1 191 816

TOTAL GENERAL		1 670 398		183 307		1 487 091
----------------------	--	------------------	--	----------------	--	------------------

***Association – Consolidation :**

- Correction amortissement / Chelles	115.840
- Amortissement dérogatoire Chelles	-115.840
- Reprise provision Pau	+ 33.000
- Intérêts courus/ Hyères-Glasberg	+ 7.000
- Variation Indemnités de Fin de carrières	- 57.050

	- 17.050

Subventions d'investissement renouvelables

Sont inscrites à ce poste les subventions reçues et utilisées pour l'acquisition ou la réhabilitation d'un actif. Pour les subventions dont le renouvellement ne sera pas assuré par l'association, une reprise est enregistrée en produits exceptionnels, proportionnellement à la dotation aux amortissements de biens qu'elles ont servi à financer.

Les subventions inscrites au bilan pour un montant net de 5.428 K€ concernent les établissements :

- Siège / Cos Lozère (Marvejols) :	755 K€
- Siège / Cos lozère (Ispagnac) :	584 K€
- Siège / immeuble de Cognac :	358 K€
- Siège / immeuble Bordeaux :	927 K€
- Siège / immeuble Saint Front :	1.309 K€
- Siège / immeuble Marseille :	125 K€
- Siège / immeuble Maison relais :	490 K€
- COS Saint Maur :	9 K€
- COS CRPF :	30 K€
- COS CRPF (AG) :	103 K€
- COS Villa Pia :	3 K€
- COS MAS Glasberg :	15 K€
- COS CMPR Bobigny :	51 K€
- COS Saint Philibert :	669 K€
Solde au 31.12.2012 :	5.428 K€

Les évolutions ont été les suivantes

Solde des subventions au 31.12.2011 :	4.941 K€
- COS Saint Philibert Subvention au 01/01/2012	+ 704K€
- COS CRPF (AG) : Subvention taxe d'apprentissage	+ 107 K€
- Amortissements des subventions :	- 324 K€
Solde au 31.12.2012 :	5.428 K€

Provisions réglementées

Elles sont principalement constituées :

- de provisions pour renouvellement des immobilisations.
- des amortissements dérogatoires permettant de neutraliser les différences de durée d'amortissement.
- des « différences sur réalisations d'actifs » qui enregistrent les plus ou moins-values de cession de biens immobilisés, et n'entrent pas dans le résultat de l'exercice, afin de dissocier la section d'exploitation de la section d'investissement.

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
RUBRIQUES				
Provision pour couverture du besoin en fonds de roulement	504 473	0	0	504 473
Provisions pour renouvellement des immobilisations	716 853	126 673	1 767	841 759
Amortissements dérogatoire	1 920 160	269 949	101 865	2 088 244
Provisions pour différence de réalisation d'actif	182 822	0	1	182 821
	0	0	0	
TOTAL	3 324 307	396 622	103 632	3 617 297

Solde au 31.12.2011 :

3.324 K€

- Provisions pour renouvellement des immobilisations	
COS Beauséjour	+ 101 K€
COS Saint Maur	+ 26 K€
COS Saint Marthe Fleurac	- 2 K€
- Amortissements dérogatoires	
Montreuil CHRS	- 1 K€
Montreuil CADA	- 1 K€
COS Saint Maur	- 47 K€
COS MAS Glasberg	- 6 K€
COS le Manoir	+ 21 K€
COS Saint Roch	- 4 K€
COS Sainte Marthe Saint Front	- 1 K€
Siège pour COS Le Manoirs	+ 116 K€
Siège pour Cos Lozère	- 4 K€
COS Saint Philibert	+ 95 K€

Solde au 31.12.2012 :

3.617 K€

12 – PROVISIONS ET FONDS DEDIES

Les provisions pour risques et charges comprennent des provisions pour grosses réparations ou gros travaux, des provisions pour risques concernant le personnel (affaires prud'homales et contentieux), des provisions pour départ en retraite du personnel et des provisions pour risques divers.

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmen- tations</i>	<i>Diminutions (Cessions et virem.post)</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
RUBRIQUES				
Provisions pour risques	1 217 888	1 896 429	715 133	2 399 184
Provisions pour charges	5 231 468	1 757 418	1 469 348	5 519 538
Sous - total provisions pour risques et charges	6 449 356	3 653 847	2 184 481	7 918 722
Fonds dédiés	184 892	63 194	60 489	187 596
TOTAL	6 634 248	3 717 041	2 244 970	8 106 318

Incidence sur le résultat de l'exercice des mouvements sur les provisions :

RUBRIQUE	Dotations	Reprises
Résultat d'exploitation	1.896.421	2.310.191
Résultat financier	70.674	266
Résultat exceptionnel	1539.567	29.795
INCIDENCE RESULTAT TOTAL	3.506.662	2.340.252
MOUVEMENTS DES PROVISIONS	3.653.847	2.184.481
ECART	- 147.185	155.771

L'écart global de - 147 K€ -- - 156 K€ = - 303 K€ est principalement constitué des dotations et reprises de provisions comptabilisées lors de l'absorption de l'association Saint Philibert

Provisions pour travaux :

Le COS constitue des provisions pour travaux sur la base d'un plan de gestion patrimoniale en retenant les principes figurant à l'avis du CNC 04-11 sur les grosses réparations dans le logement social. Les provisions constituées à ce titre s'élèvent à 1 700 K€.

Provisions pour indemnités de départ à la retraite :

Les indemnités sont comptabilisées selon une méthode actuarielle, couvrant l'ensemble du personnel de l'Association, avec entre autres hypothèses :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié
- Age théorique de départ à la retraite : 62 ans

Les indemnités de départ à la retraite sont calculées sur la base d'un taux de rotation du personnel de 7% et d'une actualisation de 3,5%. Les hypothèses actuarielles sont revues annuellement ; le calcul avait été opéré fin 2011 sur la base d'un taux de rotation de 7% et d'une actualisation de 3,5%.

L'écart lié à la révision des hypothèses actuarielles est, en application de la recommandation CNC 03 – R 01, constaté en résultat avec un étalement sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés, méthode dite du « corridor ». Les indemnités non encore portées en résultat sont mentionnées en engagements hors bilan.

Le montant cumulé des indemnités actuarielles pour départ à la retraite s'élève à 3.225 K€ au 31.12.2012, dont 2.676 K€ sont provisionnés.

Provisions pour pertes sur engagements à long terme :

Le COS s'est engagé dans un processus de relocalisation de Divio. Cette démarche nécessaire à la viabilité à terme de l'établissement va s'accompagner de surcoûts immobiliers et d'une sous activité temporaire.

Le COS a choisi prudemment d'enregistrer une provision pour perte à terminaison à hauteur du déficit qui ressort de ses prévisions d'activités. Cette perte est constituée progressivement au prorata des contributions excédentaires des exercices restant à passer sur le site actuel. Fin 2012 la provision correspondante s'élève à 510K€.

Une provision pour risque de 1 M€ a été constituée sur l'exercice pour faire face au risque de non paiement des loyers jusqu'au terme de notre bail par un sous locataire.

Fonds dédiés : inscrits au bilan 2012 pour un montant de 188 K €, ils concernent les établissements suivants :

- COS Villa Pia :	25 K€
- COS Le Manoir :	10 K€
- Glasberg MAS	103K€
- COS Saint Maur :	8 K€
- Sureaux CHRS :	26 K €
- Isard COS :	1 K€
- COS Quancard :	15 K€

13 - DETTES

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

DETTE	Montant brut	Echéances		
		A 1 an au plus	A plus d'un an	A plus de cinq ans
RUBRIQUE				
Dettes financières				
Emprunts et dettes auprès des ets. de crédit	50 058 645	3 112 515	13 666 009	33 280 121
Intérêts courus	297 601	297 601		
Soldes créditeurs de banques	858 005	858 005		
Banques – charges à payer	18 392	18 392		
Emprunts et dettes financières divers	5 795 241	920 162	2 181 391	2 693 688
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs	5 509 910	5 509 910		
Dettes fiscales et sociales	11 020 038	11 020 038		
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations	981 441	981 441		
Autres dettes	6 947 634	3 913 045		3 034 589
Comptes de régularisation				
Produits constatés d'avance	260 629	260 629		
TOTAL	81 747 536	26 891 738	15 847 400	39 008 398

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

Solde au 31.12.2011 :	50.452 K€
▪ Souscription de nouveaux emprunts :	+500 K€
▪ Remboursement des emprunts :	-3.095 K€
▪ Variation des soldes créditeurs de banque :	- 84 K€
▪ Fusion absorption COS Saint Philibert :	+ 3.453 K€
▪ Autres mouvements :	+ 7 K€
Solde au 31.12.2012 :	51.233 K€

Emprunts et dettes financières divers :

Solde au 31.12.2011 :	5.702 K€
▪ Souscription de nouveaux emprunts :	+76 K€
▪ Remboursement des emprunts :	- 569K€
▪ Fusion absorption COS Saint Philibert :	+ 495 K€
▪ Autres mouvements :	+ 91 K€
Solde au 31.12.2012 :	5.795 K€

Dettes d'exploitation :

Le poste « dettes fournisseurs et comptes rattachés » comprend les dettes sur les achats liés à l'activité courante de l'Association augmente de 981 K€ par rapport à 2011 essentiellement du fait de l'intégration du COS Saint Philibert et de l'accroissement de l'activité.

Le poste « dettes sociales et fiscales » comprend les dettes vis-à-vis du personnel et comptes rattachés (dont les provisions pour congés à payer, charges sociales et fiscales comprises), des organismes sociaux et comptes rattachés, de l'Etat et des collectivités publiques.

Les dettes pour congés à payer (charges comprises), constatées dans les comptes au 31.12.2012, s'élèvent à 5.600 K€.

Les dettes sur immobilisations concernent essentiellement les dettes liées aux chantiers immobiliers en-cours.

Les autres dettes concernent essentiellement :

- des dettes vis-à-vis de la SCI Beauséjour et des associations affiliées
- les fonds à reverser ou les sommes reçues des usagers

14 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

RELEVÉ DES GARANTIES D'EMPRUNTS ET D'HYPOTHEQUES SUR EMPRUNTS EN COURS

Marvejols :

Emprunt Crédit Foncier 2003, capital d'origine 1.425.400 €, durée 30 ans
Garantie Commune de Marvejols à hauteur de 100 %
Capital restant dû : 1.238.230 €

Cognac :

Emprunt Caisse d'épargne 2008, capital d'origine 200.000 €, durée 8 ans
Caution solidaire et indivisible de l'Association COS
Capital restant dû : 65.897 €

Dijon :

Emprunt Crédit Agricole 2003, capital d'origine 545.000 €, durée 10 ans
Garantie de la Ville de Dijon à hauteur de 100 %
Capital restant dû : 49.958 €

Emprunt Crédit Agricole 2005, capital d'origine 130.000 €, durée 10 ans
Garantie de la Ville de Dijon à hauteur de 50 % et du C.G. de Côte-d'Or à hauteur de 50 %
Capital restant dû : 34.667 €

Hyères :

Emprunt Caisse d'Epargne SCI Beauséjour 1996, capital d'origine 98.150 €, durée 18 ans
Hypothèque conventionnelle en 1^{er} rang du bâtiment de Hyères
Capital restant dû : 9.600 €

Emprunt Crédit Foncier 2000, capital d'origine 3.048.980 €, durée 20 ans
Caution de la Ville d'Hyères à hauteur de 50 % et du C.G. du Var à hauteur de 50 %
Capital restant dû : 1.827.106 €

Emprunt Caisse des Dépôts et Consignations 2002, capital d'origine 640.000 €, durée 22 ans
Garantie de Sogama Crédit Associatif à hauteur de 50 % et du Crédit Coopératif à hauteur de 50 %
Capital restant dû : 349.091 €

Emprunt Crédit Coopératif SCI Beauséjour 2003, capital d'origine 194.870 €, durée 9 ans
Cautionnement hypothécaire en 1^{er} rang du bâtiment de Hyères
Capital restant dû : 0 €

Montreuil Sureaux :

Emprunt Gnossal 1996, capital d'origine 7.622 €, durée 30 ans
Engagement de mettre à disposition du Gnossal une place pendant toute la durée de l'emprunt
Capital restant dû : 3.778 €

Emprunt Gnossal 1997, capital d'origine 60.980 €, durée 20 ans
Engagement de mettre à disposition du Gnossal une place pendant toute la durée de l'emprunt
Capital restant dû : 13.996 €

Emprunt Gnossal 1998, capital d'origine 4.573 €, durée 30 ans
Engagement de mettre à disposition du Gnossal une place pendant toute la durée de l'emprunt
Capital restant dû : 2.495 €

Nanteau :

Emprunt Crédit Local de France 1997, capital d'origine 762.245 €, durée 15 ans
Garantie du C.G. de Seine-et-Marne à hauteur de 100 %
Hypothèque donnée sur le domaine de Nanteau au C.G. de Seine-et-Marne
Capital restant dû : 0 €

Emprunt Caisse des Dépôts et Consignations 2000, capital d'origine 1.160.289 €, durée 15 ans
Cautionnement solidaire de la Caisse D'Epargne Ile-de-France
Capital restant dû : 232.058 €

Emprunt crédit coopératif 2007, capital d'origine 2.400.000 €, durée 20 ans
Hypothèque conventionnelle de 2^{ème} rang sur les locaux de formation du centre de Nanteau sur lunain
Capital restant dû : 1.966.420 €

Montreuil Glasberg :

*Emprunt Caisse des Dépôts et Consignations 1999, capital d'origine 2.370.277 €, durée 20 ans
Engagement de maintenir pendant toute la durée de l'emprunt la vocation sociale du foyer*
Capital restant dû : 1.138.718 €

*Emprunt Gnossal 2000, capital d'origine 152.449 €, durée 30 ans
Cautionnement de Sogama Crédit Associatif
Engagement de mettre à disposition du Gnossal trois places pendant toute la durée de l'emprunt*
Capital restant dû : 136.779 €

*Emprunt crédit Coopératif 2011, capital d'origine 718.891 €, durée 15 ans
Garantie à hauteur de 50% par la marie de Montreuil*
Capital restant dû : 660.281 €

Siège :

*Emprunt Crédit Foncier Marseille 1996, capital d'origine 749.054 €, durée 25 ans
Hypothèque donnée sur le bâtiment de Marseille*
Capital restant dû : 407.047 €

*Emprunt Caisse d'Epargne Troyes 2000, capital d'origine 3.506.327 €, durée 30 ans
Caution solidaires de la Ville de Troyes à hauteur de 50 % et du C.G. de l'Aube à hauteur de 50 %
Assurance SACCEF à hauteur du capital garanti par les Collectivités Locales*
Capital restant dû : 2.220.674 €

*Emprunt Caisse d'Epargne Troyes 2000, capital d'origine 2.736.460 €, durée 30 ans
Caution de la SACCEF à hauteur de 75 % du montant emprunté limité aux
25 premières années*
Capital restant dû : 1.733.091 €

*Emprunt Caisse d'Epargne Villenave 2002, capital d'origine 162.800 €, durée 15 ans
Hypothèque conventionnelle de 1^{er} rang donnée sur le bâtiment de Villenave*
Capital restant dû : 64.325 €

*Emprunt Caisse d'Epargne Villenave 2002, capital d'origine 812.245 €, durée 15 ans
Hypothèque conventionnelle de 2^{ème} rang donnée sur le bâtiment de Villenave*
Capital restant dû : 440.463 €

*Emprunt Caisse d'Epargne Bordeaux 2002, capital d'origine 375.074 €, durée 13 ans
Cautionnement de SACCEF à hauteur de 50 % du capital emprunté*
Capital restant dû : 131.290 €

*Emprunt Crédit Foncier Marseille 2002, capital d'origine 4.032.734 €, durée 31 ans
Hypothèque conventionnelle de 4^{ème} rang donnée sur le bâtiment de Marseille*
Capital restant dû : 3.081.312 €

*Emprunt Crédit Foncier Chelles 2002, capital d'origine 4.116.124 €, durée 20 ans
Caution solidaire de la ville de Chelles à hauteur de 100%*
Capital restant dû : 1.872.836 €

*Emprunt Crédit Coopératif Marseille 2003, capital d'origine 922.716 €, durée 10 ans
Hypothèque conventionnelle de 2^{ème} rang donnée sur le bâtiment de Marseille*
Capital restant dû : 9.834 €

*Emprunt Crédit Coopératif Bordeaux 2003, capital d'origine 839.637 €, durée 11 ans
Hypothèque conventionnelle de 1^{er} rang donnée sur le bâtiment de Bordeaux*
Capital restant dû : 105.762 €

<i>Emprunt GIC Chelles 2003, capital d'origine 152.449 €, durée 20 ans Cautionnement de Sogama Crédit Associatif à hauteur de 70 % du capital emprunté</i>	
<i>Capital restant dû :</i>	89.457 €
<i>Emprunt GIC Marseille 2003, capital d'origine 228.674 €, durée 20 ans Cautionnement de Sogama Crédit Associatif à hauteur de 70 % du capital emprunté</i>	
<i>Capital restant dû :</i>	134.187 €
<i>Emprunt Crédit Foncier Marseille 2003, capital d'origine 473.482 €, durée 29 ans Hypothèque conventionnelle de 3^{ème} rang donnée sur le bâtiment de Marseille</i>	
<i>Capital restant dû :</i>	364.758 €
<i>Emprunt Dexia Crédit Local Cognac 2005, capital d'origine 2.000.000 €, durée 30 ans Garantie solidaire de la Ville de Cognac à hauteur de 50 % et du C.G. de Charente à hauteur de 50 %</i>	
<i>Capital restant dû :</i>	1.722.374 €
<i>Emprunt Dexia MAS Nanteau 2007, capital d'origine 4.800.000 €, durée 30 ans Garantie de la collectivité locale Départementale de Seine et marne à hauteur de 100%</i>	
<i>Capital restant dû :</i>	4.277.546 €
<i>Emprunt Caisse d'Epargne Cognac 2007, capital d'origine 500.000€, durée 20 ans Hypothèque conventionnelle de 1^{er} rang et sans concurrence</i>	
<i>Capital restant dû :</i>	401.446 €
<i>Emprunt Crédit Coopératif Villenave 2007, capital d'origine 430.000 €, durée 10 ans Hypothèque conventionnelle de 1^{er} rang sans concurrence</i>	
<i>Capital restant dû :</i>	213.639 €
<i>Emprunt Crédit Coopératif MAS Nanteau 2007, capital d'origine 500.000 €, durée 10 ans Hypothèque conventionnelle de 4^{ème} rang sans concurrence</i>	
<i>Capital restant dû :</i>	261.021 €
<i>Emprunt caisse d'Epargne Ispagnac 2007, capital d'origine 1.200.000€, durée 25 ans Garantie : Inscription de privilège de prêteur de denier en 1er rang et sans concurrence du montant emprunté.</i>	
<i>Capital restant dû :</i>	1.045.437 €
<i>Emprunt Crédit coopératif MAS Nanteau 2008, capital d'origine 500.000 €, durée 20 ans Hypothèque conventionnelle de 3^{ème} rang et sans concurrence</i>	
<i>Capital restant dû :</i>	419.916 €
<i>Emprunt crédit Coopératif Bordeaux 2008, capital d'origine 3.300.000 €, durée 30 ans Garantie à hauteur de 50% par la commune de Bordeaux et 50 % par le Conseil Général</i>	
<i>Capital restant dû :</i>	3.012.027 €
<i>Emprunt crédit Foncier Ispagnac 2008, capital d'origine 1.672.000 €, durée 32 ans Garantie de Natixis à hauteur de 75 % du montant emprunté.</i>	
	1.504.800 €
<i>Emprunt GIC Bordeaux 2008, capital d'origine 60.000 €, durée 20 ans Caution SOGAMA à hauteur de 70% du capital emprunté.</i>	
<i>Capital restant dû :</i>	49.385 €
<i>Emprunt Crédit Foncier Avignon 2009, capital d'origine 6 800 000 €, durée 30 ans Garantie pour 50% par la commune d'Avignon et 50% par le Conseil Général du Vaucluse</i>	
<i>Capital restant dû :</i>	5.950.000 €
<i>Emprunt Caisse des Dépôts et Consignations Avignon 2009, capital d'origine 3 700 000 €, durée 30 ans Garantie pour 50% par la commune d'Avignon et 50% par le Conseil Général du Vaucluse</i>	
<i>Capital restant dû :</i>	3.299.167 €

Emprunt GIC Avignon 2009, capital d'origine 60 000 €, durée 20 ans
Garantie de Sogama Crédit Associatif
Capital restant dû : 52.098 €

Emprunt Crédit Foncier Saint Front 2010, capital d'origine 2.800.000 €, durée 30 ans
Garantie Natixis à hauteur de 75%
Cautionnement du département de Charente
Capital restant dû : 2.543.333 €

Emprunt CDC Saint Front, capital d'origine 945.000 €, durée 25 ans
Garantie 50% par Sogama et 50% par le Département de la Charente
Capital restant dû : 878.850 €

Emprunt Crédit coopératif Marseille 2011, capital d'origine 800 000, durée 15 ans
Garantie 50% par Sogama
Capital restant dû : 734.778 €

Emprunt Crédit coopératif Maison Relais à Bordeaux 2012, capital d'origine 500 000,
durée 15 ans
Garantie 50% par la commune de Bordeaux et 50 % par le Département de Gironde
Capital restant dû : 500.000 €

Saint Philibert :

Emprunt Crédit coopératif 2007, capital d'origine 1 818 000, durée 32 ans
Garantie 50% par le Département de Côte d'or et 50% par la ville de Dijon
Capital restant dû : 1 703 136 €

Emprunt Crédit foncier 2007, capital d'origine 1 800 000, durée 20 ans
Garantie 50% par le Département de Côte d'Or et 50% par la ville de Dijon
Capital restant dû : 1 624 833 €

Emprunt CRAM 2007, capital d'origine 654 410, durée 32 ans
Garantie 50% par le Département de Côte d'or et 50% par une hypothèque
Capital restant dû : 490 807 €

Capital des emprunts objet de garanties 49 068 703 €

AUTRES GARANTIES ET HYPOTHEQUES DONNEES

Engagements donnés au profit de la SCI Beauséjour :

Emprunt Caisse d'Epargne SCI Beauséjour 1996, capital d'origine 2.048.200 €, durée 18 ans
Caution de l'Association C.O.S. au profit de la Caisse d'Epargne et hypothèque
conventionnelle de 2^{ème} rang sur le bail à construction du bâtiment de Hyères
Capital restant dû : 200.335 €

Emprunt Caisse d'Epargne SCI Beauséjour 1999, capital d'origine 1.829.388 €, durée 14 ans
Caution de l'Association C.O.S. au profit de la Caisse d'Epargne et hypothèque
conventionnelle de 1^{er} rang sur le bail à construction du bâtiment de Hyères
Capital restant dû : 169.498 €

Emprunt Crédit Coopératif SCI Beauséjour 2003, capital d'origine 1.402.000 €, durée 9 ans
Cautionnement hypothécaire en 1^{er} rang du bâtiment de Hyères propriété du COS
Capital restant dû : 0 €

Emprunt Crédit Foncier SCI Beauséjour 1996, capital d'origine 2.261.504 €, durée 25 ans
 Garantie 50% par la Commune de Hyères et 50% par le Conseil Général du Var
 Capital restant dû :

1.462.488€

15 - AUTRES ENGAGEMENTS

Conventions de réservations de lits :

Subventions et prêts reçus au titre de réservations de lits de la part de certains organismes :

Subventions :

COS Beauséjour - Hyères	32 lits	869.652 €
COS Siège pour Le Manoir à Chelles	25 lits	450.000 €
COS Siège pour Villa Pia à Bordeaux	30 lits	899.972 €
COS Siège pour Saint-Maur à Marseille	21 lits	555.341 €
COS Siège pour Saint-Maur (LS) à Marseille	24 lits	597.522 €
COS Siège pour Saint-Roch à Avignon	38 lits	781.370 €
COS Siège pour COS Lozère	12 lits	156.543 €
COS Foyer Alexandre Glasberg à Montreuil	11 lits	252.213 €
COS Saint-Maur à Marseille	9 lits	257.639 €
COS Siège pour Cognac	31 lits	464.721 €
COS Siège pour La Maison Relais de Bordeaux	2 lits	50.432 €

Prêts :

COS Beauséjour à Hyères	44 lits	1.894.251 €
COS Siège pour Le Manoir à Chelles	12 lits	447.027 €
COS Siège pour Saint-Maur à Marseille	13 lits	492.411 €
COS Siège pour Saint-Maur (LS) à Marseille	7 lits	260.707 €
COS Siège pour Villa Pia à Bordeaux	8 lits	308.212 €
COS Siège pour Avignon	7 lits	125.000 €
COS Foyer Alexandre Glasberg à Montreuil	3 lits	152.449 €

Crédit-bail immobilier :

Engagements de crédit-bail

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	Jusqu'à un an	De plus d'un an à cinq ans	A plus de cinq ans	Total	
Terrains et constructions*	1.172.632	6.816.390	1.172.632	4.690.529	15.244.220	21.107.381	1
Terrains et constructions**	796.927	996.159	796.927	3.187.707	10.360.048	14.344.682	1

*Le crédit bail est adossé à un taux fixe. Les redevances à payer ont été calculées avec un taux de 5,115% l'an.

** Le crédit bail est adossé à un taux fixe. Les redevances à payer ont été calculées avec un taux de 5.82% l'an

Engagements de retraite – voir note 12 : 549 K€

Engagements au titre du Droit Individuel à la Formation : 750 K€

16 - RESULTAT DE L'EXERCICE

Sur le plan financier, certains des établissements sont dits « sous contrôle de tiers financeurs ». Le financement de leur exploitation procède d'une décision et donc d'un contrôle de l'Etat, des Conseils Généraux et/ou des Caisses d'Assurance Maladie. Le résultat de ces établissements n'appartient pas à l'Association, il est donc à restituer aux organismes financeurs (sauf décision contraire de leur part, dans le cadre de la réglementation en vigueur).

Le résultat des autres structures, dites en « gestion non contrôlée par de tiers financeur », revient à l'Association.

Résultat contrôlé par des tiers financeurs :

Un excédent global de 183.307 €

L'affectation du résultat de chaque établissement, proposée par le Conseil d'Administration, ne deviendra définitive qu'après accord des autorités de tarification.

Les résultats 2012 pourront être affectés ainsi :

- en diminution ou augmentation des budgets futurs ;*
- en réserve de compensation des déficits d'exploitation ou des charges d'amortissement ;*
- en réserve d'investissement ;*
- en réserve de trésorerie.*

Résultat non contrôlé par des tiers financeurs :

Un excédent global de 1.487.091 €

Les résultats de chaque établissement seront affectés ou imputés soit sur les fonds propres sans droit de reprise, soit sur la réserve d'investissement ou soit demeureront en report à nouveau dans l'attente d'une affectation future.

Résultats par établissements :

		Résultat comptable	Reprise de résultat	Montant résultat définitif	G. Contrôlée	G. Propre
Avignon		18 629	37 150,80	55 780	55 780	
Bobigny		2 156 270		2 156 270		2 156 270
Chelles		61 083	59 512,23	120 595	120 235	360
Cognac		- 74 437		- 74 437	- 74 437	
Dijon	CRF	119 531		119 531		119 531
	CICAT			-		-
	CAJ	3 306		3 306	3 306	
Fleurac		- 19 248	- 28 737,51	- 47 985	- 47 985	
Saint Front		- 20 396	- 35 933,57	- 56 329	- 56 329	
Hyères		- 117 463	- 111 764,00	- 229 227	- 229 227	
Marseille		46 132	- 70 147,16	- 24 015	- 24 015	
MDPH93		14 475		14 475		14 475
Montreuil Glasberg	MAS	72 630		72 630	72 630	
	SAMSAH	156 474	- 3 747,08	152 727	152 727	
Montreuil Sureaux	CHRS	7 828	17 449,22	25 277	26 771	- 1 494
	Chantiers d'insér	- 77 190		- 77 190		- 77 190
	CADA	- 6 888	2 797,40	- 4 090	- 4 090	
Nanteau	CRP	270 886		270 886	270 886	
	MAS	81 796		81 796	81 796	
	AG	26 732		26 732		26 732
Pau		- 48 490	23 904,00	- 24 586	- 22 959	- 1 627
Troyes		410 224		410 224		410 224
Siège	GC	16 881	- 12 793,00	4 088	4 088	
	GP	381		381		381
	IN	- 4 377		- 4 377		- 4 377
	GI	- 940 676		- 940 676		- 940 676
	AS	- 233 161		- 233 161		- 233 161
	IF	-		-		-
SIAM	GP	3 066		3 066		3 066
Villa pia	GC	- 29 128	- 46 659,99	- 75 788	- 75 788	
	GP	- 10 828		- 10 828		- 10 828
Villeneuve	CADA	- 39 539	45 506,08	5 967	5 967	
	MECS	11 743	33 803,22	45 546	45 546	
	URG	5 432		5 432		5 432

	COLOR	-		-		-
	MOUS	-		-		-
	MAIS RELAIS	34 831		34 831		34 831
	PADA	147		147		147
	FORMA	2 042		2 042		2 042
Saint Philibert		137 918	- 259 512,00	- 121 594	- 121 594	
Retraitement de consolidation		- 17 050		- 17 050		- 17 050
TOTAL		2 019 569	- 349 171	1 670 398	183 307	1 487 091

Retraitements de consolidation :

Déficit 17 K€

Cette section enregistre les charges, reprises de provisions et produits rattachables à l'exercice mais dont la prise en compte par les autorités de tarifications sur leurs budgets respectifs n'est pas acceptée.

17 - PRODUITS D'EXPLOITATION

Le total des produits d'exploitation s'élève à 120.485 K€ et augmente de 10.184 K€ par rapport à l'exercice 2011.

Il se décompose de la manière suivante :

Prestations de services - Dotations et produits de tarification et produits des activités annexes :

Dans ces rubriques figurent les prestations de services pour le secteur sanitaire et médico-social. Par rapport à l'exercice précédent, ces produits sont en augmentation de 9.024 K€.

L'augmentation de cette section s'explique principalement par :

- la hausse des produits de l'établissement COS CMPR de Bobigny suite à l'extension en année pleine: 4.570 K€
- Intégration du COS Saint Philibert : 4.192 K€
- la variation de financement des autres structures : 262 K€

Les reprises de résultats antérieurs par les tiers financeurs sont enregistrées pour leurs montants nets en diminution de cette rubrique pour 349 K€.

Produits des activités annexes :

Augmentation de 785 K€ par rapport à 2011 qui s'explique principalement de la façon suivante :

- Extension en année pleine du COS CMPR Bobigny: 340 K€
- Augmentation de l'activité du COS Divio et des actions généralistes : 377 K€

Autres produits :

Ils sont en légère diminution de 147 K€ par rapport à l'année 2011.

Cette rubrique intègre principalement les remboursements de frais de personnel (indemnités journalières, formation du personnel, contrats aidés) et les autres produits de gestion courante, dont les loyers de la section immobilière et les redevances facturés aux associations affiliées.

18 - CHARGES D'EXPLOITATION

Elles s'élèvent à 115.460 K€ en 2012 contre 106.585 K€, soit une augmentation de 8.875 K€ qui s'explique de la façon suivante :

Achats de matières premières et autres approvisionnement : en hausse de 228 K€ par rapport à l'exercice 2011. Ce poste enregistre les achats stockés de produits pharmaceutiques, alimentaires, combustibles...

Autres achats et charges externes : en hausse de 3.485 K€ par rapport à l'exercice 2011.

L'augmentation de cette section s'explique principalement par :

- L'extension en année pleine du CMPR de Bobigny	1.797K€
- Intégration du COS Saint Philibert	809 K€
- Augmentation des activités du COS CRPF	683 K€

Impôts, taxes et versements assimilés : en hausse de 771 K€ par rapport à l'exercice 2011, dont 369 K€ pour le CMPR de Bobigny et 248 K€ pour le COS Saint Philibert..

Frais de personnel : en hausse de 5.389 K€ par rapport à l'exercice 2011.

Cette hausse est essentiellement liée à :

- l'extension en année pleine du CMPR de Bobigny (+ 1.321 K€)
- intégration du COS Saint Philibert (+ 2.514 K€)
- l'évolution de la masse salariale des autres établissements (+ 1.554 K€)

19 - PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers comprennent principalement les « revenus des placements » (y compris les revenus des titres immobilisés) et « les produits sur cession de valeurs mobilières de placement ».

Ces produits sont en augmentation de 177K€ par rapport à l'exercice précédent.

20 - CHARGES FINANCIERES

Ce poste comprend essentiellement les intérêts d'emprunt à hauteur de 2.207 K€ (contre 2.012 K€ en 2011) soit une augmentation de 196 K€ qui s'explique principalement par intégration du COS Saint Philibert (+144 K€).

21 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2012 est une perte de 1.575 K€ qui comprend les éléments suivants :

Les produits exceptionnels 676 K€ s'explique essentiellement par :

- Reprises quote part de subventions d'investissements 324 K€
- Reprise d'amortissement dérogatoire et de provision pour renouvellement d'immobilisation 134 K€
- des produits sur exercices antérieurs, dégrèvement taxe foncière etc; 218 K€

Les charges exceptionnelles de 2.251 K€ s'expliquent par :

- Charges sur exercices antérieurs : 315 K€
- Amortissement dérogatoire et Provision pour renouvellement d'immobilisation 426 K€

- Provision pour risques et charges exceptionnels (risque sous-locataire et charges liées à la relocalisation d'un site) 1.510 K€

22– ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES

Ce poste permet de comptabiliser les fonds alloués et dédiés à une opération qui aura lieu ultérieurement.

23 – AUTRES INFORMATIONS

Contributions volontaires : les contributions volontaires ne sont pas valorisées

Effectif moyen : 1.385 salariés contre 1.307 sur 2011

Honoraires Commissaires aux comptes : Le montant des honoraires comptabilisés en charges en 2012 s'élève à 105.248 €

Rémunérations des salariés et dirigeants (Loi 2006-586 du 23 mai 2006 article 20) :

*Le Président ainsi que les autres membres du conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération.
Les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants salariés pour l'exercice 2012 s'élèvent à 380.693€*

ASSOCIATION COS

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Association sans but lucratif (Loi du 1^{er} juillet 1901)
Déclarée à la Préfecture de Police le 7 décembre 1944 sous le n° 4432
Siège social : 89-90 boulevard de Sébastopol – 75003 PARIS

ASSOCIATION COS

Association sans but lucratif (Loi du 1^{er} juillet 1901)
Déclarée à la Préfecture de Police le 7 décembre 1944 sous le n° 4432
Siège social : 89-90 boulevard de Sébastopol – 75003 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association COS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le résultat de l'exercice « sous contrôle de tiers financeurs » figurant au Fonds Associatif est arrêté dans l'attente des décisions à prendre par les autorités de tutelle sur ses éléments constitutifs qu'elles ont pour mission de vérifier ;
- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'Association, nous avons été conduits à examiner les méthodes de calcul des indemnités de départ à la retraite, des provisions pour risques et charges et les présentations qui en ont été faites.

Conformément à la norme professionnelle française applicable aux estimations comptables, nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles ces estimations sont fondées. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 23 Avril 2013

FIDUREVISE



Claude CHEZAUD

Commissaire aux Comptes